



ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ATTELAGE DE TRADITION

Fondée en 2008

GUIDE POUR JUGER LA PRÉSENTATION

2019

Impression d'ensemble

Harmonie de l'attelage (chevaux-voiture),
Allure et activité des chevaux,
Tenue du meneur (assis bien droit sur son siège).

Chevaux

Propres,
Sans tares,
Ferrés (sauf les ânes),
Pas de bonnets (sanction 10 pts au 1^{er} juge), exception pour les traditions régionales,
Pas de protections (sanction 10 points au 1^{er} juge),
Nattes et queues propres (indifféremment nattées ou non),
Sabots propres (indifféremment cirés ou non).

Harnais

Bien réglé,
Gourmettes à plat – Mors ajusté,
Courroies d'attelle dans le bon sens,
Sous-ventrières (non passées dans la sangle),
Guides à plat,
Palonniers et traits dans le bon sens (vis en haut),
Pas d'attaches rapides (baisse de la note),
Attelages « à l'Anglaise » : colliers mieux noté bricoles,
exception pour les traditions régionales.

Voiture

Avant 1945: ancienne,
Après 1945: moderne,
Propreté,
Lanternes avec bougies.

Fouet

Adapté – flotte non collée (sanction 10 pts au 1^{er} juge),
Pas de double mèche.

Passagers

Non déguisé ou costumé, ou sinon dans le style régional,
Tenue adaptée (de notre époque),
Nombre de grooms en tenue (mieux noté) ou non:

1 cheval	1 groom,
2 chevaux	1 groom,
Tandem	1 groom,
Attelage à l'Évêque	1 groom,
Unicorne	2 grooms,
4 chevaux et plus	2 grooms.

Quelques observations sur la manière de juger

* Il est bon qu'un juge – masculin ou féminin - ait fait précédemment ses preuves aux guides, et si possible dans le cadre d'un concours.

* Sa tenue vestimentaire doit être impeccable - costume de ville ou blazer, chapeau melon ou panama s'il fait très chaud pour les hommes, tenue élégante et chapeau pour les dames - à la hauteur du travail et des efforts fournis par le meneur et son équipe pour présenter un attelage soigné.

* Par son amabilité et son sourire, il doit mettre à l'aise le meneur, souvent un peu stressé par l'épreuve de présentation.

Il doit éviter d'émettre des affirmations souvent erronées, ou commencer un cours sur tout ce qu'il pense savoir, troublant ainsi le meneur. Le juge pourra s'exprimer lors des stages organisés sur le sujet.

Mais lors d'un concours, son silence doit être aimable, courtois et encourageant, surtout pour le meneur débutant. Certains juges, par des observations malvenues, ont découragé des meneurs novices, qui ont quitté le circuit.

Éventuellement, surpris par quelque chose qui peut lui paraître insolite, le juge peut poser une question au meneur, mais ne jamais dire ce qui doit ou ne doit pas se faire de façon catégorique. Il pourra échanger avec le meneur après l'épreuve.

Le juge doit justifier sur sa feuille de protocole les notes particulièrement basses, d'où l'utilité du secrétaire de juge.

Il ne doit pas s'attacher au détail des vêtements, des personnes, ne faire aucune réflexion qui pourrait paraître désobligeante mais toujours trouver un point positif en félicitant le meneur, par exemple, sur la qualité de son cheval, de son harnais ou de sa voiture, quand le cas se présente.

Dans l'exercice de sa fonction, le juge doit toujours avoir à portée de main le règlement et un chronomètre.

Compétence, courtoisie et modestie sont les qualités essentielles d'un juge !!!

*** La prestation des juges doit être volontaire et bénévole.**

Le juge est considéré par l'organisateur comme un ami et, à ce titre, il est pris en charge pendant la durée du concours.

Le juge ayant accepté l'invitation de l'organisateur comme celle d'un ami, ne demande pas de frais de déplacement.

Tout ceci correspond à l'esprit de l'AIAT, basé sur l'amitié et le bénévolat.

44, rue de Laborde F-75008 PARIS

www.ariat-driving.net

Tel. : +33 (0)3 44 09 71 23 Fax. : +33 (0)3 44 09 77 79 e-mail : info@ariat-driving.net

Compte bancaire : Le Crédit Lyonnais, Noyon, France IBAN FR20 3000 2084 3700 0007 0598 W08 BIC : CRLYFRPP

COMITE Président : Christian de Langlade, Vice-Président/Trésorier : José Juan Morales, Secrétaire : Linda Depaepe